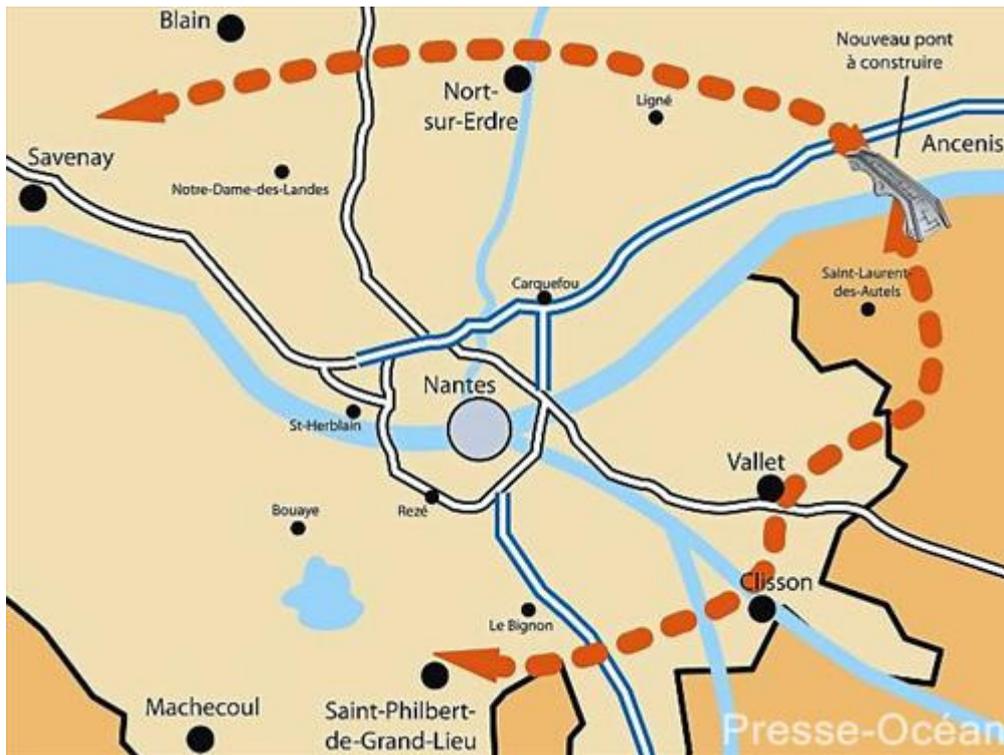


vendredi 26 septembre 2008

Liaison Bouvron-Saint-Philbert : la route est encore longue



Les deux liaisons (en rouge) doivent relier entre eux les pôles urbains secondaires du département : Ancenis, Nort, Blain et par extension Savenay au nord ; Vallet, Clisson, Saint-Philbert et par extension Machecoul au sud. Elles sont aussi une porte d'entrée et de sortie vers les départements voisins (en vert). : Infographie CG 44

Le Conseil général souhaite réaliser deux nouvelles 2x2 voies, au nord et au sud de Nantes. Des riverains s'inquiètent.

Le dossier soulève déjà quelques oppositions. Samedi, des agriculteurs d'Héric ont prévu de manifester. Et hier soir, c'est une partie du Valletais qui s'est mobilisée lors d'une réunion publique d'information.

Au centre de leurs préoccupations : le dessin affiché de longue date par le Conseil général de réaliser deux 2x2 voies. La première doit relier Bouvron à Ancenis. La seconde, Ancenis à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu. Les deux devant être raccordées par un nouveau pont sur la Loire, entre Ancenis et Liré.

Rééquilibrer le territoire

Dessinant une sorte de « grand itinéraire » départemental au nord et au sud de Nantes, ces liaisons répondraient à une « *volonté de rééquilibrer le territoire autour des pôles secondaires* ». Pour en finir avec les grands axes convergeant tous vers l'agglomération nantaise.

À travers ces deux nouvelles routes, le Département vise plusieurs objectifs : « *Fluidifier et sécuriser les déplacements en déviant les agglomérations, relier les pôles urbains secondaires, développer l'économie des territoires traversés, permettre aux usagers de rejoindre au plus court le littoral ou les départements voisins, assurer la desserte des principaux pôles d'activités et des grands équipements* » (bassin portuaire, futur aéroport...).

Levées de bouclier

Sur le terrain, les habitants ne voient pas forcément d'un bon oeil la construction de ces voies à deux pas de chez eux. « *À Héric, 38 exploitations agricoles sont impactées* », souffle un agriculteur.

Certains, à l'image d'un collectif associatif du Vignoble, contestent le véritable objet du projet : « *On ne veut pas d'un super-périphérique nantais !* » Ce à quoi le Conseil général répond : « *Les liaisons seront implantées à 25 ou 30 km du périphérique. Elles ne capteront pas les trafics internes à l'agglomération nantaise, qui y représentent plus de 90 % de la circulation.* »

Calendrier

Quelques sections de ces itinéraires sont d'ores et déjà actées (franchissement de la Loire, A 83-Saint-Philbert...). D'autres sont toujours à l'étude et « *ouvertes à la concertation.* » Un saucissonnage qui n'aide pas à la clarté du dossier.

Une chose est sûre, les fameuses liaisons ne sont pas pour demain. En mars 2006, le Département avait approuvé leur réalisation à échéance de 20 ans. Autre date avancée : 2015. Comme l'année du début des travaux de réalisation du nouveau franchissement de la Loire, dont l'aménagement est conduit par les conseils généraux de Loire-Atlantique et du Maine-et-Loire. « *Compte tenu de l'état d'avancement de la concertation, ils ne débiteront sans doute pas avant.* »

Presse-Océan